

## Relations industrielles Industrial Relations



*Sécurité sociale*, par J. Ghestin, Paris, Dalloz, 1972, 103 pp.

Jean Sexton

Volume 30, numéro 2, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028615ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028615ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sexton, J. (1975). Compte rendu de [*Sécurité sociale*, par J. Ghestin, Paris, Dalloz, 1972, 103 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 30(2), 273–274.  
<https://doi.org/10.7202/028615ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1975

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

of Eastern Europe. Their data shows that in terms of regional inequality, for example, the ratio of highest provincial income level to the lowest is roughly 2 : 1 whereas other data show that the ratio of highest to lowest regional income for Yugoslavia is roughly 5 : 1. If one looks again at the Yugoslav : Canada comparison of the distribution of personal income, one finds that the Miller and Rein data on inequality in Canada show almost exactly the same degree of inequality that one finds in Yugoslavia. The question of the possibility for income transfer is, therefore, a very real one. Following an interesting analysis of inequality and its sources, the authors conclude with a purely speculative section which has as its thesis that a political consensus for equality will emerge from current concerns with inflation and the environment. They see inflation requiring a program of wage and price controls and environmental problems requiring zero economic growth. I see no current economic rationale for either of these and unlike Miller and Rein, I would be willing to wager that either or both policies would be extremely regressive.

In the concluding background paper, M. Rein addresses the problem of work incentives versus adequacy as an anti-poverty tool in the GAI. If we assume that a fixed budgetary amount is to be committed to GAI, we then face a trade-off between incentives and adequacy. Other things being equal, a higher income floor will necessitate a higher tax rate (reducing work incentives) or conversely a lower tax rate requires a lower floor (reducing adequacy). This was the dilemma that faced the Senate Committee and led them to recommend a floor below their own poverty line. In this context, it is fortunate that the preliminary labour supply results of the GAI experiments suggest that supply responses are not extremely sensitive to tax rate changes. Rein also documents the rather high implicit marginal tax rates in the U.K. for low income families when loss of benefits (such as housing subsidies) are included in the tax calculation. This situation creates what is referred to as a « notch » in the pre-and post-tax earnings profile — a situation in which the marginal tax rate exceeds 100%.

This is, in general, an interesting volume although as the remarks above indicate, there are numerous sections that economists, in particular, may find hard to understand or to agree with. This reflects the fact that the papers are extremely wide-ranging in outlook and encompass viewpoints from those who see GAI as the most efficient way of replacing much of the current welfare apparatus within a market economy, to those who see it as a first step in fundamental social change. There is, therefore, a somewhat inevitable failure to clearly define the precise goals of GAI. Very much of the concern with poverty expressed in this volume is relativistic — it is not as much concerned with absolute levels of real income as it is with inequality. In the initial stages of GAI, the two approaches are convergent but at some point, the fundamental issue of distribution must be faced more squarely than in much of the GAI literature.

Douglas A. SMITH  
Carleton University

*Sécurité sociale*, par J. Ghestin, Paris, Dalloz, 1972, 103 pp.

Voici une plaquette présentant schématiquement et brièvement la sécurité sociale en France. Partie des *Mementos Dalloz*, cet ouvrage est surtout destiné à l'étudiant et la composition typographique est faite de façon à frapper la mémoire visuelle du lecteur.

Malgré le nombre relativement petit de pages, ce livre s'attaque à une quantité surprenante de sujets. Il ne faut donc pas espérer y trouver un traitement approfondi des points traités.

En plus d'une introduction générale présentant la formation du concept de sécurité sociale (chap. 1) la sécurité sociale et les structures de la société (chap. 2) et les grands problèmes internationaux de la sécurité sociale (chap. 3), cet ouvrage est divisé en trois parties incluant au total quelque vingt chapitres.

La première partie de cette plaquette s'attaque au régime général de sécurité sociale, la seconde présente les régimes spéciaux et la troisième étudie les actions complémentaires.

*Sécurité sociale* peut donc être un ouvrage utile pour référence rapide et pour

renseignements généraux. On devra cependant fouiller ailleurs pour trouver des études plus approfondies.

Jean SEXTON

Université Laval

**Organizational Behavior : Critical Incidents and Analysis**, par John F. Murray et Thomas J. Von der Embse, Columbus, Ohio, Charles E. Merrill Publishing Compay, 1973, 304 pp.

Comme le titre l'indique, ce volume est un recueil d'incidents critiques couvrant les aspects les plus importants de la dimension humaine des organisations de travail. L'introduction présente l'incident critique comme un instrument d'apprentissage, différent de la méthode des cas en administration. De fait, l'incident critique cherche plutôt à développer chez l'étudiant une habileté à identifier et à analyser une situation, sans procéder à la recherche de solutions possibles, puisque la situation à analyser est décrite en utilisant un minimum d'information. Cet instrument pédagogique est conçu de manière à permettre à l'étudiant de reconnaître des concepts et des théories déjà exposés par un professeur ou dans des textes choisis. Il vise donc à développer chez l'étudiant la compréhension des concepts et des résultats de recherche en les appliquant à l'étude de situations très particulières. Il fait aussi largement appel à la faculté d'imagination chez l'étudiant qui doit indiquer la nature de l'information additionnelle qui serait nécessaire à une analyse plus poussée de la situation.

La deuxième partie du recueil comprend trente incidents distribués également sous les thèmes suivants: la perception, la motivation, la communication, les statuts et les rôles, le conflit, l'autorité, le pouvoir, le leadership, le changement et le climat organisationnel. Chaque situation est suivie d'une analyse que l'étudiant peut utiliser pour vérifier dans quelle mesure il a réussi à reconnaître et à appliquer les éléments conceptuels et théoriques que les auteurs voulaient mettre en évidence dans la description de la situation. La troisième partie est une présentation « en vrac » de situations non-regroupées sous un thème particulier, mais couvrant une ou plusieurs dimensions des sciences du

comportement appliquées à l'étude des organisations.

Il m'arrive assez souvent d'utiliser cet instrument au cours de mon enseignement. Pour les étudiants qui ont déjà une expérience des organisations de travail, cet instrument s'avère rentable au plan pédagogique, puisqu'ils ont plus de facilité que les étudiants réguliers à reconstituer les éléments d'une situation et à identifier les compléments d'information qu'il faut apporter. Les étudiants réguliers qui possèdent des connaissances plutôt sommaires de la structure et du fonctionnement des organisations se trouvent « désemparés », démunis devant la pénurie d'informations. Ceci devient pour eux une excuse pour ne pas fournir l'effort qu'on attend d'eux. Il s'agit alors d'utiliser cet instrument pour introduire le sujet qu'on veut traiter; ou encore, illustrer un thème que l'on vient de développer devant eux. Ce sont là, à mon avis, les limites que comporte l'utilisation de cet ouvrage.

Laurent BÉLANGER

Université Laval

**Traité de droit administratif canadien et québécois**, par René Dussault, tomes I et II, Québec, P.U.L., 1974, 2016 pp.

Ce traité constitue une magistrale synthèse du droit administratif. L'auteur y étudie, par une approche intégrée et ordonnée, la plupart des problèmes juridiques qui se rapportent à l'administration publique. Le lecteur sentira tout au long de l'exposé un indéniable souci de réaliser un équilibre entre les objectifs de la recherche scientifique et ceux de la pédagogie.

Le plan de l'ouvrage est classique et de consultation facile. Trois parties, dont deux font l'objet du tome premier, regroupent successivement les matières concernant l'organisation, les pouvoirs et le contrôle de l'administration. Ces trois parties sont précédées d'un chapitre préliminaire de type introductif. La lecture de l'ouvrage est rendue agréable par un style alerte et concis. L'auteur fait un usage constant de références infra-paginales. De nombreuses et intéressantes citations en langue française et anglaise parsèment le texte. L'utilisation des références au bas de page faite par l'auteur